

Éditorial

Élections internes : du 24 janvier au 7 février, on vote !

La vie interne du SNES-FSU sera riche en 2024. Les syndiqué-es éliront pour trois ans les nouvelles directions académique et départementales (CAA et bureaux de S2) sur la base des orientations et des listes proposées, avant le vote national qui arrivera en juin. C'est un moment essentiel de la démocratie syndicale où les syndiqué-es déterminent l'orientation que doit prendre le SNES-FSU dans notre académie. Le congrès académique (février/mars) permettra de débattre et d'élaborer les mandats que la délégation académique portera au congrès de La Rochelle en mars 2024.



Concernant les élections internes académiques, vous trouverez pages 2 à 5 les différentes listes accompagnées du texte d'orientation et pages 6 et 7 la trame du rapport d'activité académique qui est disponible en intégralité sur notre site (rubrique « Vie du SNES-FSU »).

Cette consultation interne prend une importance particulière dans le contexte actuel, pour faire entendre au Gouvernement la nécessité d'une autre politique pour le Service Public d'Éducation, porteuse d'avenir pour le pays et pour les jeunes.



SOMMAIRE

p. 1 : Éditorial et sommaire
p. 2 et 3 : Texte d'orientation et liste Unité et Action

p. 4 et 5 : Texte d'orientation et liste École Émancipée
p. 6 et 7 : Trame du Rapport d'Activité Académique
p. 8 : Élections internes : calendrier et modalités de vote

Avec UNITÉ et ACTION : lutter, rassembler, proposer, agir !

Agir pour la défense du Second degré et de la Fonction publique

Nouvelles suppressions de postes dans le Second degré, agitation médiatique en guise de revalorisation, projet d'une école passiviste, conservatrice et autoritaire, inclusion sans moyens, métiers malmenés par les réformes et volonté de mettre les personnels au pas, nouvelles menaces sur la Fonction publique, réforme des retraites imposée, système de protection sociale progressivement démantelé... Les attaques se renforcent et s'accroissent et chaque décision est une nouvelle marque de mépris. La Profession a plus que jamais besoin d'un syndicalisme fort.

Ensemble, construisons une réaction collective d'ampleur !

→ Pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes, pour l'École ambitieuse que nous portons, exigeons la revalorisation des personnels et des moyens pour l'Éducation !

Construire des actions majoritaires, pour gagner !

La défense du Service public d'éducation et la promotion d'alternatives fortes au modèle de société libérale : une orientation claire, qui guide nos actions.

* Lutter contre les réformes régressives et défendre une conception ambitieuse de notre système éducatif pour combattre les inégalités sociales et permettre la réussite de toutes et tous.

* Poursuivre et accentuer les mobilisations pour la revalorisation des personnels et pour restaurer l'attractivité de nos métiers.

* Renforcer les services publics comme outil incontournable de lutte contre les inégalités.

* Porter nos propositions pour la construction d'alternatives écologiques et sociales, faire des luttes féministes un axe incontournable de notre action syndicale, agir pour l'égalité, la solidarité, la laïcité, la démocratie, les droits de l'Homme.

Une conception unitaire et offensive de l'action syndicale ; un syndicalisme de terrain, des militant-es à vos côtés

Pour la réussite de nos luttes collectives, les militant-es Unité et Action :

* œuvrent à construire des actions majoritaires en informant toute la Profession, en permettant le débat le plus large possible, par la consultation des syndiqué-es, les publications, les stages de formation syndicale...

* agissent pour mobiliser en masse en lien avec les autres salarié-es de la Fonction Publique et du privé et leurs organisations syndicales,

* sont force de propositions sur la base de nos revendications, élaborées démocratiquement en associant le plus grand nombre de syndiqué-es.

Votez et faites voter pour Unité et Action, pour conforter ces orientations et vous donner les moyens d'agir !



Les militantes et militants de la liste Unité et action sont en majorité bien connu-es de vous : présent-es dans leur établissement, ce sont des militant-es de terrain, engagé-es et à l'écoute des collègues.

En plus de leur service en établissement, les militant-es Unité et action participent à la vie des sections départementales et de la section académique en accompagnant les collègues sur le terrain, en répondant à la permanence (mails et téléphone), en organisant et animant les stages, en œuvrant au bon fonctionnement de l'organisation (trésorerie, publications...), des secteurs (Entrer dans le métier, Emploi, Politique éducative...) et des catégories.

UNITÉ et ACTION

CAA (commission administrative académique) – S3

RUELLE-PERSONNAZ Maud agrégée Lycée hôtelier Guyancourt
TARDY Antoine certifié Collège Léon Blum Villiers-le-Bel
CHARDONNET Marie certifiée Collège Les Bouvets Puteaux
ALLIO Patrice certifié Collège Weiler Montgeron
THIBAUT Laurène certifiée Collège Moulin Joly Colombes
OUDOT Dominique certifié Lycée Camille Claudel Vauréal
ROMAGNY Delphine agrégée Lycée Léonard de Vinci St-Germain-en-Laye
PETITFILS Marian certifié Collège Louis Blériot Levallois-Perret
LAMBERT Sophie agrégée Lycée L'Essouriau Les Ulis
BROCHARD Étienne certifié Collège Descartes Fontenay-le-Fleury
OCHANDO Marine certifiée Collège Pasteur Longjumeau
LUCAS Christophe certifié Collège François Mauriac Louvres
BELLIN Fabienne certifiée retraitée SNES-FSU 78
BOUTEILLÉ Gérald certifié Lycée Fernand et Nadia Léger Argenteuil
BELLON Amandine agrégée Lycée Les Pierres Vives Carrières/Seine
ROME Aude psyEN CIO de Boulogne-Billancourt
LAPRUGNE Clarisse certifiée Collège Weiler Montgeron
HUMBERT Sylvie contractuelle Lycée La Folie St-James Neuilly/Seine
LOUIS Gabriel certifié Lycée Fragonard L'Isle-Adam
ROYER Geneviève agrégée Lycée Richelieu Rueil-Malmaison
MONGLOY Cécile CPE Lycée Van Gogh Ermont
AGNEL Pierre-Aimé certifié Collège Paul Éluard Guyancourt
DEGUETTES Audrey certifiée Collège Jean-Baptiste Clément Colombes
CHAUDAT Jonathan agrégé Collège Pasteur Longjumeau
COSSEC Anne-Claire certifiée Collège Paul Éluard Guyancourt
LIBOTTE Marion certifiée Collège Voltaire Asnières/Seine
DUTOUR Olivier agrégé Lycée Jules Ferry Versailles
MOKHTARI Elise certifiée Collège Martin Luther King Villiers-le-Bel
CHEDAL Claudette agrégée Retraitée SNES-FSU 95
LE TALLEC Yann contractuel Lycée Jacques Prévert Boulogne-Billancourt
DRAMÉ Fatou contractuelle Collège Aimé Césaire Ézanville
PETIT-BREUILH Margot certifiée Lycée Fragonard L'Isle-Adam
MADAULE Julien contractuel Collège George Sand Chatillon
DEGOUGE Virginie certifiée Collège Pierre Mendès France Marcoussis
STOVEN Clarisse certifiée Collège Lakanal Sceaux
JANUARIO Gérard certifié Collège Moulin à vent Cergy
DE PASS Vanessa certifiée Collège Émile Verhaeren Saint-Cloud
DRUEZ Floriane certifiée Collège Roland Vasseur Vigny
FERCOQ Céline certifiée Lycée Doisneau Corbeil-Essonnes
PAUSÉ Johan certifié Collège Joliot-Curie Argenteuil
LEBAHAN Delphine certifiée Collège Juliette Adam Gif/Yvette
MUNOZ BORRAS Antoni certifié Collège Jean Moulin Chaville
MARATRAT Laura certifiée Collège Joliot-Curie Argenteuil
ADONDI Olivier certifié Collège Bartholdi Boulogne-Billancourt
SAOUDI Chadia certifiée Collège Louis Pergaud Maurepas
RANDOING Christophe certifié Collège Gâtines-René Cassin Savigny/Orge
VALENTE Sandra certifiée Collège Léon Blum Villiers-le-Bel
CHAUVIN Hervé agrégé Lycée Gustave Monod Enghien-les-Bains
STRANART Françoise certifiée Lycée Doisneau Corbeil-Essonnes
SIMON Tanguy certifié Collège La Clef St Pierre Élanecourt
BOUALI Mickaël certifié Collège Gay-Lussac Colombes
BOUHEDJA Laure agrégée Collège Blaise Pascal Villemoisson/Orge
EYCHART Baptiste certifié Lycée Évariste Galois Beaumont/Oise
TOURTIER LE FUR Isabelle certifiée Lycée Hoche Versailles
MESTDAGH Sylvain agrégé Lycée L'Essouriau Les Ulis
PEREIRA DOS SANTOS Céline agrégée Collège du Rondeau Rambouillet
LANDRY Frédéric certifié Collège Blaise Pascal Viarmes
ROUSSEL Anne-Marie certifiée retraitée SNES-FSU 91
WINTERGERST Philémon certifié Lycée Jean Perrin St-Ouen-l'Aumône
BUQUET Camille agrégée Lycée Joliot-Curie Nanterre
ROUZAUD Romain agrégé Lycée Camille Saint-Saëns Deuil-la-Barre
DASSONVILLE Murielle certifiée Lycée Jules Ferry Conflans-Ste-Honorine
GAY Jean-François certifié Lycée Newton Clichy
CAUSSÉ Myriam agrégée Lycée Senghor Magnanville
LESNE Frédéric certifié Lycée Marie Curie Versailles
MOLINARI Laurence certifiée Lycée Einstein Ste-Geneviève-des-Bois
BEAUSSIER Julien certifié Collège Moulin Joly Colombes
BEAULU-BARLIER Martine agrégée retraitée SNES-FSU 95
SANCHEZ Loïc CPE Lycée Lakanal Sceaux
SUSIC Yelena agrégée Lycée Clément Ader Athis-Mons

Bureaux départementaux – S2

78

ROMAGNY Delphine agrégée Lycée Léonard de Vinci St-Germain-en-Laye
BROCHARD Étienne certifié Collège Descartes Fontenay-le-Fleury
PEREIRA DOS SANTOS Céline agrégée Collège du Rondeau Rambouillet
LESNE Frédéric certifié Lycée Marie Curie Versailles
COSSEC Anne-Claire certifiée Collège Paul Éluard Guyancourt
SIMON Tanguy certifié Collège La Clef St Pierre Élanecourt
DASSONVILLE Murielle certifiée Lycée Jules Ferry Conflans-Ste-Honorine
LAMY Sébastien certifié Lycée Saint-Exupéry Mantes-la-Jolie
DIAS Ludvine agrégée Collège Saint-Simon Jouars-Pontchartrain
DUTOUR Olivier agrégé Lycée Jules Ferry Versailles
CAUSSÉ Myriam agrégée Lycée Senghor Magnanville
BESMIER Mathieu agrégé Lycée Jean Monnet La Queue-lez-Yvelines
BELLON Amandine agrégée Lycée Les Pierres Vives Carrières/Seine
BELISARDI MASSET Amandine CPE Lycée Le Corbusier Poissy

91

ALLIO Patrice certifié Collège Weiler Montgeron
LAMBERT Sophie agrégée Lycée L'Essouriau Les Ulis
SUSIC Yelena agrégée Lycée Clément Ader Athis-Mons
MESTDAGH Sylvain agrégé Lycée L'Essouriau Les Ulis
STRANART Françoise certifiée Lycée Doisneau Corbeil-Essonnes
MOLINARI Laurence certifiée Lycée Einstein Ste-Geneviève-des-Bois
BOUHEDJA Laure agrégée Collège Blaise Pascal Villemoisson/Orge
RANDOING Christophe certifié Collège Les Gâtines-René Cassin Savigny/Orge
CARABIN Jean-Philippe certifié Collège Marie Curie Étampes
LAPRUGNE Clarisse certifiée Collège Weiler Montgeron
OCHANDO Marine certifiée Collège Pasteur Longjumeau
CORNELIS Sarah certifiée Collège Mondétour Les Ulis
DEGOUGE Virginie certifiée Collège Pierre Mendès France Marcoussis
LEBAHAN Delphine certifiée Collège Juliette Adam Gif/Yvette

92

PETITFILS Marian certifié Collège Louis Blériot Levallois-Perret
THIBAUT Laurène certifiée Collège Moulin Joly Colombes
DEGUETTES Audrey certifiée Collège Jean-Baptiste Clément Colombes
BOUALI Mickaël certifié Collège Gay-Lussac Colombes
ROYER Geneviève agrégée Lycée Richelieu Rueil-Malmaison
MUNOZ BORRAS Antoni certifié Collège Jean Moulin Chaville
STOVEN Clarisse certifiée Collège Lakanal Sceaux
ADONDI Olivier certifié Collège Bartholdi Boulogne-Billancourt
LIBOTTE Marion certifiée Collège Voltaire Asnières/Seine
ROME Aude psyEN CIO de Boulogne-Billancourt
HUMBERT Sylvie contractuelle Lycée La Folie St-James Neuilly/Seine
DE PASS Vanessa certifiée Collège Émile Verhaeren Saint-Cloud
LE TALLEC Yann contractuel Lycée Jacques Prévert Boulogne-Billancourt
BUQUET Camille agrégée Lycée Joliot-Curie Nanterre

95

OUDOT Dominique certifié Lycée Camille Claudel Vauréal
MONGLOY Cécile CPE Lycée Van Gogh Ermont
LANDRY Frédéric certifié Collège Blaise Pascal Viarmes
SURGET-BOUCARD Pauline certifiée Lycée Georges Braque Argenteuil
LUCAS Christophe certifié Collège François Mauriac Louvres
DRUEZ Floriane certifiée Collège Roland Vasseur Vigny
PAUSÉ Johan certifié Collège Joliot-Curie Argenteuil
MOUSSA Houria CPE Lycée Gustave Monod Enghien-les-Bains
JANUARIO Gérard certifié Collège Moulin à vent Cergy
GOUSSARD Harmony certifiée ZR 95
WINTERGERST Philémon certifié Lycée Jean Perrin St-Ouen-l'Aumône
DRAMÉ Fatou contractuelle Collège Aimé Césaire Ézanville
BOUTEILLÉ Gérald certifié Lycée Fernand et Nadia Léger Argenteuil
VOLTE Florence agrégée Lycée Fragonard L'Isle-Adam

École Émancipée (ÉE)

Pour un syndicat de lutte et de transformation sociale

L'École émancipée rassemble des militant-e-s représentatif-ve-s, actif-ve-s dans les luttes locales et dans la construction du SNES-FSU qui considèrent que notre syndicat doit faire preuve de davantage de combativité pour faire face à la politique ultralibérale du gouvernement Macron- Borne-Attal.

Lutter contre les politiques néo-libérales et régressives de Macron et de son gouvernement !

Le deuxième quinquennat Macron est marqué par l'accélération des réformes destinées à accentuer les logiques du marché, à rogner sur les dépenses publiques tout en renforçant les pratiques autoritaires et antidémocratiques de l'État. L'affrontement avec le monde du travail et ses syndicats à l'occasion de la contre-réforme des retraites illustre ces orientations politiques. Malgré les immenses mobilisations portées par une intersyndicale contre le report de l'âge de la retraite à 64 ans et des 43 annuités pour une retraite à taux plein, le gouvernement a choisi le passage en force. Tous les ressorts antidémocratiques de la V^e République ont été utilisés. Sans compter le recours aux violences policières afin de faire taire la contestation.

Plus récemment, la loi immigration s'attaque à tous celles-eux qui cherchent à fuir la misère, des guerres ou des dictatures : fin du droit du sol, déchéance de nationalité, fin de l'aide médicale d'État, « préférence nationale » dans l'accès aux prestations sociales, durcissement de l'accès aux titres de séjour en particulier pour les étudiant.e.s étrangers-ères ...: on comprend que le RN jubile et parle de victoire idéologique !

Refuser une école caporalisée !

Suivant les mêmes logiques, l'offensive contre le service public d'Éducation se renforce. Face aux exigences d'augmentations de salaire des enseignant.e.s, le gouvernement répond par le « Pacte ». Non seulement celui-ci met en œuvre le principe sarkoziste du « travailler plus pour gagner plus » mais il permet de contourner nos statuts en introduisant la contractualisation et l'annualisation des services !

Devant les conditions de travail et d'études nettement dégradées à force de réduction de postes, d'augmentation des effectifs par classe, Attal répond par renforcement de « l'autorité », expérimentation de l'uniforme à l'école, allongement du temps scolaire pour les plus pauvres, chasse à l'abaya...

Face aux difficultés de recrutement, une réforme de la formation des enseignant.e.s est annoncée : formation au rabais sur trois ans partagée entre « savoirs fondamentaux » (en lycée) et quelques enseignements à l'Université... Moins les enseignant.e.s seront formé.e.s, plus ils-elles seront dociles...

Les résultats alarmants lors de l'évaluation PISA ont permis au ministre d'annoncer la fin ... du collège unique : fin de l'hétérogénéité des classes, instauration de groupes de niveaux en français et mathématiques...

Devant ces attaques multiformes : il faut un syndicalisme de lutte, fédérateur et unitaire !

Le syndicalisme doit répondre à ces défis : le SNES, au sein de la FSU, doit être un outil d'information et d'analyse mais également, tout en renforçant le pluralisme interne, être un acteur majeur des luttes sociales, féministes et écologistes. Le SNES-FSU doit élaborer rapidement un plan d'action permettant de s'opposer au démantèlement de l'école publique et aux dérives autoritaires qu'elle subit.

Cette orientation ne doit pas se limiter à la lorgnette « second degré » mais doit prendre un caractère plus fédéral (dans le cadre de la FSU). Nous regrettons d'ailleurs que le congrès du SNES s'organise désormais selon trois thèmes et non plus selon les quatre thèmes traditionnels qui structurent encore les congrès de la FSU.

Si vous partagez comme nous l'essentiel des positions du SNES-FSU, l'appréciez en tant que syndicat de services et considérez qu'il est très juste dans ses analyses, mais que vous le trouvez parfois timoré dans ses moyens d'actions pour lutter contre le rouleau compresseur libéral et autoritaire qui détruit l'Éducation nationale et ses personnels :

**POUR CONSTRUIRE DES LUTTES GAGNANTES
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE !**

École Émancipée (ÉÉ)

Liste à la CAA de Versailles

1. DEMERLIAC Catherine (collège Paul Vaillant-Couturier, 95 Argenteuil)
2. GIRIER Stéphane (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
3. JÉGOU Catherine (collège Claude Monet, 95 Argenteuil)
4. HURARD Solveig (lycée Jean Perrin, 95 Saint-Ouen l'Aumône)
5. PRODHOMME Marie (collège Paul Vaillant-Couturier, 95 Argenteuil)
6. BOIRON Laurent (collège Voltaire, 95 Sannois)
7. RAMBAULT Didier (collège Paul Vaillant-Couturier, 95 Argenteuil)
8. TAVARD Sylvine (collège Léon Blum, 95 Villiers-le-Bel)
9. TONDU Jean-Baptiste (collège Jean-Moulin, 95 Sannois)
10. MIGNEAU Monique (retraîtée du 92)
11. HÉRISSON Jean-Michel (retraité du 92)
12. NEVEU Nolwenn (lycée Van Gogh, 95 Ermont)
13. REY Christophe (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
14. MIRSALIS Tania (lycée Gustave Monod, 95 Enghien-les-Bains)
15. BARNAVE Gérard (retraité du 92)
16. SANS TORRES Emeline (collège Louise Michel, 91 Corbeil-Essonnes)
17. PREVOST Chantal (collège Voltaire, 95 Sannois)
18. BARALE Magali (lycée Lakanal, 92 Sceaux)
19. ISAMBERT Juliette (lycée Maurice Genevoix, 92 Montrouge)
20. CYNOBER Anne (collège Évariste Gallois, 92 Bourg-la-Reine)
21. ZAHRA Mourad (lycée Jean Monet, 95 Franconville)
22. ROSSET Marion (lycée Jean Perrin, 95 Saint-Ouen l'Aumône)
23. BETHERY-DOSTES Sophie (lycée Lakanal, Sceaux)
24. MIRSALIS Pierre (retraité du 95)
25. GILLESPIE Caëla (lycée Jean-Baptiste Corot, 91 Savigny-sur-Orge)
26. KOUBI Philippe (lycée Évariste Gallois, 78 Sartrouville)
27. ANTUNES Paula (collège Lakanal, 92 Sceaux)
28. LABASTIE Claire (retraîtée du 92)
29. BARBEROUSSE Olivier (lycée Maurice Genevoix, 92 Montrouge)

Bureaux départementaux

92

1. GIRIER Stéphane
2. ISAMBERT Juliette
3. CYNOBER Anne
4. GILLESPIE Caëla
5. BARBEROUSSE Oliviee

95

1. JÉGOU Catherine
2. DEMERLIAC Catherine
3. PRODHOMME Marie
4. HURARD Solveig
5. BOIRON Laurent
6. TAVARD Sylvine
7. TONDU Jean-Baptiste

L'action du SNES-FSU Versailles en 2022-2024

Deux années de luttes et de vie militante très riche ne se résument pas aisément. Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes de ces deux années d'action très denses pour le SNES-FSU Versailles.

Le rapport d'activité académique complet sera très prochainement disponible sur notre site dans la rubrique « Vie du SNES-FSU ».

DÉFENSE DE L'ÉCOLE ET DE SES PERSONNELS

Défendre notre mandat d'une École démocratique et ambitieuse

Dénonciation des conséquences du lycée Blanquer dans toutes ses dimensions (bac, Parcoursup)
Lutte pour la défense de la voie professionnelle et contre la réforme du lycée professionnel
Décryptage des attaques contre le collège, refus de l'École du tri social
Lutte pour obtenir les moyens nécessaires au fonctionnement des établissements (DHG, budget)
Dénonciation de la fragilisation de l'Éducation prioritaire, et de sa territorialisation
Dénonciation de la perte de moyens compensant la difficulté sociale en EP
Revendication d'une réelle carte de l'Éducation Prioritaire répondant à la réalité des besoins et incluant les lycées
Lutte pour obtenir les moyens nécessaires au fonctionnement des vies scolaires
Action intersyndicale pour les UPE2A
Dénonciation de la réforme des PIAL

Défendre le statut, défendre la Fonction publique et ses personnels

Décryptage du dispositif du Pacte : une attaque contre nos statuts ! Appels à refuser le Pacte
Accompagnement des collègues après la loi TFP (mutations, carrières, recours)
Combat contre l'opacité et l'arbitraire (information aux collègues, exigence de plus de transparence...)
Actions en intersyndicale pour une réelle prise en compte de l'avis des élu-es en CAPA

Défendre les droits et les conditions de travail de tous les personnels

Défense de tous les personnels dans les instances (CAPA, CCP, conseils médicaux...)
Interventions auprès des services de gestion des personnels (DPE, DSDEN)
Accompagnement de tous les collègues dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits
Défense du droit à la formation continue pour toutes et tous, sur le temps de service
Popularisation de la rétroactivité de la prime REP/REP+ pour les AESH et les AED
Actions pour les conditions d'emploi des AESH
Lutte pour de meilleures conditions de travail dans les vies scolaires

DANS L'ACTION POUR GAGNER

Lutter pour les salaires et les pensions

Mise en évidence du déclassé salarial de nos professions
Conception d'outils pour informer et mobiliser (tracts, affiches, diaporamas)
Décryptage et dénonciation de l'indigence des mesures salariales
Dénonciation de l'absence de revalorisation
Exigence d'une véritable revalorisation, pour toutes et tous, sans contreparties !
Appels à la grève, manifestations

Massifier les actions en les inscrivant dans un cadre fédéral et intersyndical

Mobilisation par la grève et la manifestation, en masse et sur la durée, contre la réforme des retraites
Mobilisations dans le cadre intersyndical pour toutes les revendications liées à l'Éducation
Actions intersyndicales, à l'initiative du SNES-FSU, pour agir face à l'Administration
Actions (rassemblements, manifestations, pétitions) au sein du G9, pour les retraité-es

Combattre les atteintes à la démocratie et à la solidarité

Mobilisations contre les violences policières, défense des lycéen-es
Défense des droits des personnels dans les procédures disciplinaires et dans l'application des sanctions
Actions contre la répression syndicale (exemple de Kai Terada)
Lutte contre les atteintes à la démocratie dans les instances (exigence de documents préparatoires, de délais de préparation et d'un calendrier respectueux des instances)
Actions (rassemblements, pétition) contre la loi Immigration

Rendre visibles tous nos combats

Rassemblements et manifestations à tous les niveaux (DSDEN, rectorat, préfectures, manifestations parisiennes, retraites aux flambeaux)
Communication : articles sur le site, présence sur les réseaux sociaux, communiqués de presse, liens avec les médias
Conception de matériel pour mobiliser (tracts, articles, publications, autocollants, visuels, carte de suivi des mobilisations...)

Initier et soutenir les actions locales

Préavis de grève déposés pour couvrir les actions locales
Outils pour agir en CA, modèles de motions, de courriers

Soutien aux établissements en crise, interpellations de l'Administration à tous ses niveaux, aide à l'organisation d'actions (grèves, rassemblements, manifestations, interpellations...)

Demande de reconnaissance du droit de retrait là où il s'exerce

Actions pour le bâti scolaire et exigence de sécurisation des établissements

DANS LES INSTANCES, ET FACE À L'ADMINISTRATION

Faire campagne pour les élections professionnelles dans un nouveau cadre

Mobilisation militante de grande ampleur pour tenter de faire vivre la démocratie sociale

Confirmation de la FSU comme première organisation syndicale du Second degré

Faire vivre les nouvelles instances dans un nouveau cadre

Formation des élu-es pour une action plus efficace

Coordination du travail de la FSU dans les instances

Actions dans un cadre fédéral et intersyndical

Ténacité pour obtenir de l'Administration réponses et respect des engagements pris

Intervenir auprès de l'Administration à tous ses niveaux

Actions dans toutes les instances de l'Éducation nationale : CSA, F3SCT, CAPA, CCP, conseils médicaux, CAAS et CDAS...

Actions en direction des collectivités territoriales (CDEN, demandes d'audiences dans les départements et au niveau de la Région)

Nombreuses audiences au Rectorat (dialogue social, entrée dans le métier, non-titulaires, psyEN et CIO, situations RH...), à la DSDEN et au SIEC.

LE SNES-FSU AU PLUS PRÈS DES COLLÈGUES

Faire vivre l'action syndicale sur le terrain

Présence des S2 dans les établissements ; tournées, animations d'heures d'information syndicale

Animation de nombreuses sections d'établissements (S1)

Organisation de stages et réunions académiques et départementaux

Permanence téléphonique et mail quotidienne

Accompagnement des collègues convoqués au rectorat et dans leur établissement

Lutter contre la souffrance au travail

Action en F3SCT académique, départementales et régionale

Accompagnement et soutien aux demandes de protection des personnels

Lutte contre toutes les formes de discrimination et contre les Violences Sexistes et Sexuelles

Action face aux dysfonctionnements des établissements et aux dérives de chefs d'établissement

Face à des événements tels que l'assassinat de Dominique Bernard, ou les commémorations de l'assassinat de Samuel Paty, interpellations de l'Administration et exigence de réponses appropriées et à la hauteur

Former, informer, débattre

Vie démocratique du SNES-FSU au sein des instances internes

Mise à jour quotidienne du site du SNES-FSU Versailles, une mine d'informations !

Publications nombreuses et régulières adressées aux syndiqué-es

Information régulière aux syndiqué-es et à la Profession (mails, posts sur les réseaux sociaux, visuels, publications)

Réunions et stages syndicaux nombreux, sur des sujets très divers, tout au long de l'année

Formation des militant-es

Marie Chardonnet, Maud Ruelle-Personaz et Antoine Tardy

→ **Retrouvez le RAA (Rapport d'Activité Académique) ainsi que la réponse à ce rapport par les courants de pensée sur notre site :**

<https://r.snes.edu/VERRAA>



Élections internes : calendrier et modalités de vote

On vote !

**Du mercredi 24 janvier au
mercredi 7 février 2024.**

**Retour des votes
et des PV et listes d'émargement
avant le lundi 26 février.**

Chaque syndiqué·e émet **3 votes** :

1. la commission administrative académique (S3),
2. le bureau départemental (S2),
3. le rapport d'activité académique (S3).

Vous trouverez sur notre site versailles.snes.edu, dans la rubrique « Vie du SNES-FSU », la **publication spéciale élections internes avec les déclarations et les listes de candidat·es à la CA du S3 et aux bureaux du S2.**

Vous trouverez également sur notre site, dans la rubrique « Vie du SNES-FSU »

- le Rapport d'Activité du S3
- l'expression des courants de pensée sur le Rapport d'Activité.

Qui vote ?

- Ont le droit de vote, les collègues syndiqué·es ayant versé leur cotisation 2023-2024 (« à jour ») et les collègues ayant opté pour le renouvellement automatique (« à jour futur »).
- Le vote est un vote individuel, le scrutin est un scrutin de liste sans rature ni panachage.
- Tout collègue peut verser sa cotisation et participer au vote tant que le scrutin n'est pas clos.
- **Attention !** Seuls seront décomptés les votes des S1 dans lesquels les cotisations de tous les votants auront été enregistrées au S3 au plus tard le vendredi 23 février 2024. *Le vote d'un collègue « Non à Jour » entraînera l'invalidation de tout le vote de ce S1.*

Dates du vote : les votes auront lieu dans les S1 entre le mercredi 24 janvier et le mercredi 7 février 2024.

- Les syndiqué·es votent dans leur S1. Le matériel sera envoyé au responsable du S1.
- Les syndiqué·es retraité·es et isolé·es recevront personnellement le matériel nécessaire et les instructions particulières pour leur vote par correspondance.
- Un envoi individuel sera aussi adressé aux syndiqué·es des S1 à faible effectif qui voteront individuellement par correspondance.
- Tout le matériel de vote sera également disponible en ligne sur notre site : versailles.snes.edu, dans la rubrique « Vie du SNES-FSU ».

Organisation du vote dans les sections d'établissement (S1)

Une circulaire va être adressée aux correspondants de S1 avec toutes les informations utiles et le matériel de vote (bulletins de vote, procès-verbal de dépouillement, liste d'émargement).

- **Liste d'émargement** : le S3 édite (*en date du 15/01/2024*) une liste des syndiqué·es ayant payé leur cotisation 2023-2024 ou ayant opté pour le renouvellement automatique. Le S1 peut également la télécharger sur le site national du SNES-FSU (*espace adhérent*). **La liste d'émargement doit impérativement être signée par chaque votant.**
- **Collègues ne figurant pas sur la liste** : s'il s'agit d'une erreur (mutation, TZR...), les rajouter sur la liste. Pour les collègues non à jour, ils peuvent voter et être ajoutés sur la liste dès l'instant où ils ont réglé leur cotisation avant la fin du scrutin. Vous pouvez contacter la trésorerie pour vérifier la bonne réception de la cotisation : tresor@versailles.snes.edu.
- **Matériel de vote** : le bulletin de vote est remis par le secrétaire du S1 ou envoyé individuellement (retraités, isolés, S1 à faible effectif). Ce bulletin de vote est également disponible en ligne. Le PV récapitulatif des votes devra être retourné impérativement accompagné de la liste d'émargement signée par chaque votant, par mail **ET** par courrier (enveloppe T fournie) avant le **lundi 26 février 2024**
- **Le dépouillement** doit être fait par le Bureau du S1 : ce dépouillement est public. La date et l'heure en sont annoncées au préalable à l'ensemble des syndiqué·es par le secrétaire de S1. **Le procès-verbal** récapitulatif des votes doit être signé par le secrétaire de S1 (ou son remplaçant) **ET** par un scrutateur au moins. Il y a donc **DEUX** personnes qui participent au dépouillement et signent le procès-verbal.

ATTENTION !!!

TRANSMISSION DES RÉSULTATS :
impérativement par mail (pdf)
ET par courrier postal :

- ⇒ **vote2024@versailles.snes.edu**
- ⇒ **SNES-FSU Versailles**
3, rue Guy Gouyon du Verger
94110 ARCUEIL

avant le lundi 26 février.

**Pour transmettre les résultats du vote
(PV + liste d'émargement) :**

ATTENTION !!!

Le procès-verbal récapitulatif des votes ET la liste d'émargement des votants doivent être envoyés à la section académique pour le **lundi 26 février 2024**.

⇒ Les résultats doivent être envoyés **par mail** (pdf) à l'adresse vote2024@versailles.snes.edu **ET par courrier postal** à la section académique **avant le 26 février 2024**. Pensez donc bien à les envoyer **avant les vacances d'hiver !**

⇒ *Attention : le SNES-FSU ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des pertes de courrier ou des retards imputables à La Poste. Il faut dorénavant prévoir plusieurs jours de délai postal et il est impératif de doubler d'un envoi par mail en envoyant toutes les pièces scannées (voir ci-dessus).*

⇒ Les résultats originaux peuvent également être déposés directement dans la boîte aux lettres de la section académique.